

## Avis, vœux et préconisations de la formation spécialisée du CSA spécial départemental de Seine-et-Marne

Date de l'instance	Année scolaire 2024-2025
19.11.2024	« La FSSSCT de Seine et Marne demande, pour faciliter l'exercice des prérogatives opérationnelles et des missions d'analyse des risques professionnels auxquels les agents peuvent être exposés, la systématisation de la réalisation d'enquêtes à la suite d'accidents du travail, de service ou de maladies professionnelles ou à caractère professionnel, conformément à l'article 64 du décret n° 2020-1427. Afin de faciliter la réalisation de ces enquêtes, la FSSSCT 77, ainsi que les acteurs de prévention compétents, doivent recevoir les informations relatives aux accidents de service et maladies professionnelles déclarés. »
19.11.2024	« L'effectif théorique attribuable pour un équivalent temps plein en médecine du travail est d'environ 2500 agents. La FSSSCT 77 demande de poursuivre le recrutement de médecins du travail à la DSDEN 77 pour le département de Seine-et-Marne. »
19.11.2024	« La dotation de x ETP ne répondra pas aux besoins exprimés par les écoles, notamment à la lecture des fiches RSST reçues. La plupart du temps, il manque au moins 1 AESH par école. Rappelons que le 77 possède plus de 1000 écoles... La FSSSCT 77 demande l'augmentation de la dotation à la hauteur des besoins nécessaires, besoins déterminés par les équipes. »
19.11.2024	« Les risques psycho-sociaux, en particulier dans le second degré, font état de dysfonctionnements portant gravement atteinte à la santé mentale et physique des personnels. En conséquence et conformément à son champ de compétence, la F3SCT77 demande à ce que lui soient communiqués les modules de formation en management des chefs de service de notre ministère, ainsi que ses déclinaisons académiques. »
19.11.2024	« Conformément au Décret n° 2019-1441 du 23 décembre 2019 relatif aux mesures d'accompagnement de la restructuration d'un service de l'Etat ou de l'un de ses établissements publics auquel se réfère explicitement le Décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat, la F3SCT77 demande à être associée aux restructurations de service dans notre département, notamment en étant informée des conséquences prévisionnelles sur l'emploi, la santé, la sécurité et les conditions de travail de nos collègues en cas de fermeture de classe et de nouvelle sectorisation, et que lui soient présentées les mesures d'accompagnement des personnels et les nouvelles affectations proposées à nos collègues dans ce type de situations. »
11.03.2025	« La FSSSCT 77 demande la suppression du jour de carence, ainsi que la suppression de l'abaissement à 90 % de l'indice sur la rémunération pendant le congé maladie ordinaire. »

<b>Date de l'instance</b>	<b>Année scolaire 2024-2025</b>
11.03.2025	« La FSSSCT 77 souhaiterait avoir connaissance des résultats de la surveillance de la Qualité de l'Air Intérieur - évaluation annuelle - mise en place par les différentes collectivités au sein des établissements scolaires. En effet, depuis le 1er janvier 2023, l'article R221-30 du code de l'environnement introduit des nouvelles dispositions concernant la surveillance et le maintien de la qualité de l'air intérieur (QAI). Ces derniers s'imposent aux collectivités propriétaires des locaux à compter du 1er janvier 2025. »
11.03.2025	« Suite à l'avis n°2 émis le 27 février 2024, la FSSSCT 77 prend acte de votre réponse : "La réglementation n'impose pas la communication de la liste sollicitée". De fait, la réglementation n'interdit pas non plus la communication de cette liste. Aussi, la FSSSCT 77 souhaiterait avoir la connaissance de "la liste des établissements scolaires de Seine et Marne dont le permis de construire a été délivré avant le 1er juillet 1997". »
11.03.2025	« La FSSSCT 77 demande l'abolition du projet consistant à redéployer les assistantes sociales sur 3 établissements. »